

20 ANS COMMUNES PROJETS

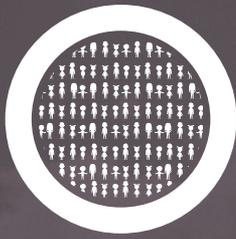
À l'occasion des 20 ans
de l'intercommunalité,
découvrez une sélection de **20 projets**
menés à travers les **20 communes**
de Marne et Gondoire Agglo .

La Marne

LE TERRITOIRE DE MARNE ET GONDOIRE



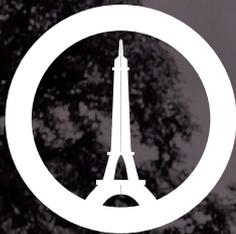
Une communauté
d'agglomération
créée en 2002



3^e agglomération de
+ de 50 000 habitants
en Seine-et-Marne



10 401
hectares



25 km
de Paris

VOTRE
AGGLO
À PORTÉE
DE CLICS



DÉCOUVREZ
LA MG APP !



www.marneetgondaire.fr



CHIFFRES CLÉS



133 000 HABITANTS
D'ICI 2030



34%
D'ESPACES NATURELS
& FORESTIERS



90 KM
DE BERGES GÉRÉS PAR
MARNE ET GONDOIRE



50
EXPLOITATIONS AGRICOLES



34 BASSINS DE RÉTENTION
D'EAU PLUVIALE GÉRÉS PAR
MARNE ET GONDOIRE



PLUS DE 40 000
EMPLOIS



11 000
ENTREPRISES

20 ans de services et de réalisations pour les habitants



Le principe d'une intercommunalité est simple : faire à plusieurs communes ce qu'une ville seule ne pourrait pas assumer durablement. Dès le début des années 2000, des élus ont commencé à s'interroger sur la pertinence d'un travail en commun. La gestion a duré quelques mois puis, de cette union de communes consentantes, est née Marne et Gondoire. Cette volonté d'agir ensemble est incarnée à l'époque par Michel Chartier, le premier Président de l'intercommunalité, à qui je souhaite rendre hommage.

Durant ces 20 ans, nous avons appris à nous connaître, à confronter nos idées, nos points de vue et nous avons surtout commencé à établir des projets de territoire dans l'ensemble des pans de la vie. Petit à petit nous avons accueilli de nouvelles communes. Marne et Gondoire est une intercommunalité choisie. Donc à chaque fois, c'est un partage de valeurs, des ambitions communes qui nous réunissent et qui finalement nous unissent.

Durant ces 20 ans, nous avons réalisé de nombreux projets. Certains sont physiques et donc visibles. D'autres sont plutôt des lignes directrices fortes pour définir des politiques communes sur nos 20 communes. Nous avons créé des plans intercommunaux dans quasiment tous les domaines : l'air, le climat, l'environnement, le logement, l'aménagement et bien d'autres.

Durant ces 20 ans, nous avons aussi créé des services communs pour mutualiser les services et les compétences, afin de rendre un service optimum aux habitants tout en aidant les communes dans certaines tâches devenant de plus en plus techniques voire juridiques.

En tournant les pages de ce hors-série, vous découvrirez quelques réalisations menées durant ces 20 ans. À nous de préparer ensemble les 20 ans à venir.

Jean-Paul Michel,
président de la Communauté
d'Agglomération de Marne et Gondoire

2002

9 communes s'associent au sein d'un établissement de coopération intercommunale :
Bussy-Saint-Martin, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches sur Gondoire, Gouvernes, Guermantes, Jossigny, Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes

2005

Pomponne, Thorigny-sur-Marne, Dampmart et Carnetin intègrent Marne et Gondoire qui passe alors de communauté de communes à communauté d'agglomération avec plus de 50 000 habitants

20 ANS DE CROISSANCE

Créée en 2002, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire représente la troisième agglomération de plus de 50 000 habitants du département.

Localisée à 25 km à l'est de Paris, l'intercommunalité est située à Marne-la-Vallée.

Composée à l'origine de 9 communes, Marne et Gondoire s'est agrandie au fil des années et compte actuellement 20 communes pour un total de 107 949 habitants.

Découvrez cette évolution !

2011

Jablins devient la 16^{ème} commune de Marne et Gondoire

2013

Montévrain intègre à son tour Marne et Gondoire

2007

Chalifert adhère également à cette coopération intercommunale

2008

Un an après sa voisine, la commune de Lesches rejoint elle aussi l'intercommunalité



Marne & Gondoire
AGGLO

©EPA MARNE - Photo Eric Morency

2014

12 ans après sa création, la communauté d'agglomération accueille **Bussy-Saint-Georges**

2017

Ferrières-en-Brie et Pontcarré sont les deux dernières communes à intégrer Marne et Gondoire, désormais composée de 20 communes

20 ANS DE COMPÉTENCES

Les 20 communes qui constituent aujourd'hui la communauté d'agglomération sont réunies dans le but de réaliser des objectifs communs. Les compétences exercées par Marne et Gondoire permettent à l'intercommunalité d'élargir son champ d'action en intervenant quotidiennement au service de ses habitants.

Zoom sur ces différentes compétences !



TOURISME & LOISIRS

- Accueil et promotion auprès de la population locale et des touristes par l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire.

- Gestion et entretien des équipements intercommunaux à caractère sportif, touristique ou de loisirs : *halte fluviale, Moulin Russon, Centre Aquatique de Marne et Gondoire, etc.*



- Actions de soutien à la lecture publique avec le réseau des médiathèques de Marne et Gondoire.
- Actions culturelles et musicales ayant un fort rayonnement intercommunal.

- Actions de soutien et de sauvegarde du patrimoine et de l'art.
- Valorisation du conservatoire intercommunal / enseignement musical et beaux-arts.

ARTS & LETTRES



TERRITOIRE

- Élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT).
- Développement des déplacements et transports en commun / mobilités.

- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) et zones d'activité d'intérêt communautaire.
- Actions de soutien à l'activité économique.
- Développement numérique.
- Aménagement et urbanisme.



ENVIRONNEMENT

- Assainissement (*acheminement et traitement des eaux usées et pluviales*) et eau potable (*stockage, acheminement et distribution*).
- Transition écologique, transition énergétique et biodiversité.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (*lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, maîtrise de la demande d'énergie, collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés*).



SÉCURITÉ & PRÉVENTION

- Aides financières et mise en place de partenariats avec les structures œuvrant pour réduire les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales.
- Prévention de la délinquance.
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.
- Accueil des gens du voyage.



ACTION SOCIALE

- Coordination des acteurs de la santé, soutien et participation aux structures d'exercice collectif reconnues d'intérêt communautaire pour les professionnels de santé ainsi que des actions d'information, de prévention et de formation à vocation communautaire.



HABITAT

- Programme local de l'habitat (PLH).
- Politique du logement d'intérêt communautaire.
- Actions et aides financières en faveur du logement social et opérations d'intérêt communautaire.
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

Marne et Gondoire agit pour son territoire

20 ans, 20 communes, 20 projets... La communauté d'agglomération agit sur l'ensemble de son territoire, en symbiose avec les municipalités, pour offrir aux habitants de Marne et Gondoire un quotidien où il fait bon vivre et travailler. En 2022, marquons un point d'étape dans chaque commune.

Bussy-Saint-Georges :

La biomasse, une chaleur propre

À Bussy-Saint-Georges, l'écoquartier du Sycomore a été complètement pensé pour réduire son empreinte écologique. C'est la raison pour laquelle le Sycomore et l'entrée de ville bénéficieront d'un réseau de chauffage vertueux, à savoir une chaudière biomasse.

Ce réseau, toujours en cours de déploiement, consiste à fabriquer de la chaleur grâce à la combustion de bois. Il s'agit là d'une des trois sources d'énergie propre actuellement utilisée en France, avec la géothermie et la chaleur fatale (chaleur générée par un procédé qui n'en constitue pas la finalité première, et qui n'est pas récupérée, ndr).

Chauffage et eau chaude sanitaire

Bussy-Saint-Georges et Marne et Gondoire ont donc fait le choix de la biomasse. Comprenez par là que, dans une grande chaufferie centrale implantée au cœur de l'écoquartier, la combustion de bois produit de la chaleur qui chauffe l'eau retenue dans des tuyaux. Une fois les 70°C atteints, cette chaleur est transportée, en circuit fermé, jusqu'aux habitations

qu'elle chauffe et fournit en eau chaude sanitaire. En 2022, 13 bâtiments ont été raccordés pour 1 480 équivalents/logements mais à terme, en 2027, 4 500 logements et équipements publics sont concernés, soit 100 % des logements collectifs et intermédiaires, 50 % des maisons individuelles ainsi que l'intégralité des équipements publics tels que le gymnase et les groupes scolaires buxangeorgiens.

Une chaleur propre à 80 %

C'est à la société Bussycomore Énergie qu'a été confiée la gestion de ce réseau, dans le cadre d'une délégation de service public.

80 % de la chaleur produite provient de la biomasse, la chaufferie utilisant également le gaz en renfort pour pallier, par exemple, un problème d'approvisionnement en bois.

La communauté d'agglomération envisage par ailleurs de raccorder ce réseau au futur réseau de chaleur de Lagny-sur-Marne qui devrait fonctionner avec la chaleur fatale produite par l'unité de valorisation énergétique de Saint-Thibault-des-Vignes.

Les mots-clés

2 secteurs concernés :
la ZAC du Sycomore
et l'entrée de ville

7 sous-stations raccordées
4 500 logements et équipements publics raccordés en 2027



Bussy-Saint-Martin :

Direction le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier

Le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier n'a pas fini sa métamorphose. Érigé depuis près de dix ans comme un haut lieu des arts et de la culture contemporaine de l'Est parisien, il entame un nouveau chapitre à sa déjà très belle histoire.

Un nouvel écrin pour la bibliothèque

Première étape programmée cette année : le déménagement de la bibliothèque spécialisée dans l'art et les arts du jardin. Actuellement installée dans l'Orangerie, elle va rejoindre la salle des trophées et les bains turcs.

Cet espace au superbe patrimoine architectural s'ouvrira ainsi à un public plus large, à travers des ateliers pratiques ou des événements artistiques destinés à tous.

Le château dans une nouvelle dimension

Seconde étape : faire évoluer le château vers un espace culturel vivant autour des arts visuels. Le château, réhabilité en 2014 et transformé en centre d'art contemporain, est devenu le symbole de tout un territoire avec sa désormais célèbre façade-miroir dans laquelle se reflète, poétiquement, le magnifique Parc de Rentilly.

Afin que les habitants de Marne et Gondoire se l'approprient un peu plus encore, la communauté d'agglomération a choisi d'y présenter, de façon permanente, les collections du musée Gatién-Bonnet de Lagny-sur-Marne, dont la plus grande partie se trouvait

jusqu'alors dans les réserves de l'établissement par contrainte de place.

Bien évidemment, le château conserve sa mission de centre d'art contemporain en programmant également des expositions temporaires. Il ira même au-delà en proposant un cabinet des curiosités pour le jeune public, un espace dédié aux œuvres numériques, un espace d'expérimentation en famille, des ateliers organisés autour d'une œuvre participative...

Une seule mission : ouvrir l'art à tous les publics.

Un espace de restauration

Troisième étape : installer un espace de restauration dans l'Orangerie.

Le parc culturel de Rentilly - Michel Chartier est un parc dans lequel on vient pour une promenade, une pratique sportive, pour son côté patrimonial mais aussi pour profiter de ses structures et événements culturels.

Les expositions et manifestations, à l'image de Printemps de paroles, Automne Jazz ou Frisson baroque accueillent entre 20 000 à 30 000 personnes par an. Un public qui reste généralement plusieurs heures dans le parc. Il pourra bientôt prolonger sa visite au-delà de la demi-journée du fait de cette nouvelle offre de restauration.

Elle permettra non seulement d'améliorer l'accueil des visiteurs mais aussi de favoriser la venue de nouveaux publics et renforcer l'attractivité de ce haut site culturel.

Les chiffres-clés

2006 : Ouverture du Parc

2014 : Réhabilitation du château
Plus de **1 000 visiteurs** reçus dès le
1^{er} mois d'ouverture de l'exposition
«Paysages rêvés, paysages réels»
(septembre 2021)



Un magnifique lieu de vie

Plus que jamais, le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier s'annonce comme un lieu foisonnant de vie artistique dans lequel il sera possible d'admirer une collection permanente, de profiter d'une exposition temporaire, de vivre une expérience de création d'œuvre en famille ou en groupe, de rencontrer des artistes et de profiter d'un patrimoine naturel, architectural et culturel remarquable.

Carnetin :

Assainissement : le cœur de village passe au séparatif

Parmi les compétences de la communauté d'agglomération, il en est une qui n'est pas visible mais pourtant ô combien importante : l'assainissement.

Depuis 2004, Marne et Gondoire œuvre, dans ce domaine, de trois manières : en créant des réseaux d'assainissement jusqu'alors inexistantes, en réalisant une mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et en réhabilitant les réseaux existants. Chaque année, Marne et Gondoire dépense autour de 5 millions d'euros dans ce secteur.

Parmi les chantiers récents, le cœur de village de Carnetin vient de passer au séparatif. Fini le tout-à-l'égout ! Désormais, pour répondre aux normes en vigueur, dans cette zone de Carnetin, les eaux usées rejoignent la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes tandis que les eaux pluviales, considérées comme des eaux propres, sont rejetées en milieu naturel.

Si pour le moment seul le cœur de village de Carnetin est concerné, d'autres phases de travaux sont prévues dans la commune où la mise en séparatif des réseaux d'assainissement n'est pas encore effective partout.

Un plan de travaux sur 10 ans

Après la période 2015-2022 qui a vu Marne et Gondoire investir 38 millions d'euros dans ce domaine, la communauté d'agglomération planche déjà sur son prochain PPI (plan pluriannuel d'investissements) pour la période 2023-2033. Il sera défini à partir du schéma directeur d'assainissement en cours d'élabo-

ration. En clair, c'est à partir de cette nouvelle fiche de route que seront décidés les futurs travaux d'assainissement sur le territoire de Marne et Gondoire.

Les chiffres-clés

2021 : travaux d'assainissement cours des Gros et des Courants à Carnetin

4 600 000 € TTC : montant annuel des travaux d'assainissement sur le territoire de Marne et Gondoire



© Sébastien Crubie

Chalifert :

L'activité économique en plein essor

La ZAC du Clos des Haies Saint-Éloi, c'est plus de 12 hectares dédiés au développement économique. Imaginez... Au sud, des restaurants, une salle de sport, un magasin bio et une place du Marché qui accueillera un marché local et des animations. À l'ouest, un secteur dédié au médical et paramédical avec un pôle regroupant plusieurs spécialistes, une crèche, un magasin paramédical. À l'est, une résidence hôtelière. Voilà à quoi ressemblera, à terme, une partie de la ZAC du Clos des Haies Saint-Éloi, le reste de cette zone d'activités économiques accueillant des PME et PMI, voire des TPE (très petites entreprises). Fin janvier 2022, Aménagement 77 annonçait une première estimation de 680 emplois directs dès l'ouverture de cet espace.

PME, PMI et TPE

Cette ZAC (zone d'aménagement concerté) a été juridiquement créée sur la commune de Chalifert mais c'est Marne et Gondoire qui détient la compétence du développement économique sur le territoire. La communauté d'agglomération a choisi de confier à l'aménageur du Conseil départemental de Seine-et-Marne, Aménagement 77, la viabilisation du terrain et la vente des lots. Ces derniers sont en cours d'acquisition et s'adressent à tous types d'entreprises grâce à des cellules débutant à partir de 28 m².

Un véritable lieu de vie

La ZAC du Clos des Haies Saint-Éloi a pour vocation de devenir un véritable lieu de vie pour les habitants

du secteur autant que pour les entreprises qui s'y installeront : des entreprises locales cherchant à s'agrandir et des entreprises délaissant Paris et sa proche banlieue. Il est vrai que la situation géographique de Chalifert a plus d'un atout dans sa manche. Avec la réalisation de cette ZAC, Marne et Gondoire accueillera sur son territoire sa 26^{ème} zone d'activité économique et témoigne de son attractivité en la matière. Rappelons qu'une fois l'aménagement terminé, la communauté d'agglomération en reprendra la jouissance pleine et entière.

Les chiffres-clés

- **12,5 hectares** de zone d'activité économique

- **64 000 m²** de surface plancher en construction



© Hélène Allary

Chanteloup-en-Brie :

Le conservatoire enseigne la musique et bientôt les beaux-arts

Depuis plus de dix ans, le conservatoire intercommunal de Marne et Gondoire s'attache à enseigner la musique... Ou plutôt toutes les musiques. Car pour la structure gérée par l'intercommunalité, toutes les pratiques musicales se valent et tous les instruments s'enseignent.

La musique pour tous

C'est pour être accessible au plus grand nombre que le conservatoire se déploie sur plusieurs sites : Lagny-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges, Collégien, Chanteloup-en-Brie, Saint-Thibault-des-Vignes, Thorigny-sur-Marne/Pomponne et Dampmart.

Des tarifs préférentiels sont proposés aux habitants du territoire pour que le prix ne soit pas un obstacle à la découverte de la musique.

Au-delà de l'enseignement individuel, la musique est aussi et surtout enseignée pour être partagée. C'est la raison pour laquelle lorsqu'on s'inscrit au conservatoire, on s'inscrit pour apprendre à jouer d'un instrument mais aussi pour pratiquer avec les autres. Après, libre à chacun de choisir son instrument (et le choix est large !) et son style musical : de la musique classique à la musique assistée par ordinateur en passant par la chorale ou encore les musiques actuelles.

Une multitude d'actions

Le conservatoire défend, depuis sa création, l'accès à la musique pour tous les publics. Ainsi, les écoliers de Marne et Gondoire profitent de l'intervention de Dumistes (Diplôme universitaire de musicien intervenant, ndlr) dans leurs classes, les collégiens et

lycéens rejoignent des orchestres et chorales dédiés tandis que des classes à horaires aménagés ont été mises en place.

Le conservatoire propose également des cours de musique aux personnes en situation de handicap. Elles sont accompagnées par un référent et des professeurs formés.

Vous l'avez compris, la musique se doit d'être à la portée de tous ceux qui le souhaitent. Sans distinction. Le conservatoire a ainsi travaillé en partenariat avec la Philharmonie de Paris pour toucher un public éloigné de la musique. Projet financé par l'État pour trois ans seulement. À l'issue de ce partenariat, la communauté d'agglomération a choisi de reconduire le dispositif, cette fois, à sa charge. Que ce soit pour des raisons géographiques, financières, psychologiques ou culturelles, un enfant ne doit pas être empêché d'apprendre à jouer d'un instrument.

Après la musique, les beaux-arts

Car la musique est un art qui nous ouvre l'esprit et nous équilibre. D'où la volonté d'aller encore plus loin ! À la rentrée de septembre, le conservatoire intercommunal enseignera également les beaux-arts. Deux professeurs d'arts plastiques organiseront ateliers collectifs et stages à destination des habitants du territoire, de 5 ans à l'âge adulte.

Si dans l'esprit général, conservatoire est souvent synonyme d'enseignement musical, ce mot désigne en réalité un établissement d'enseignements artistiques. Autant dire que le conservatoire intercommunal de Marne et Gondoire n'aura jamais aussi bien porté son nom.

Les chiffres-clés

Plus de **2 300 élèves** inscrits
130 musiciens enseignants
et intervenants
1 900 heures de cours dispensées
chaque semaine



©Philippe Boitel

Collégien :

Cure de jouvence pour le bassin des Brisaciers

Le bassin des Brisaciers, situé sur la commune de Collégien, est un bassin artificiel construit dans le but de réguler les eaux pluviales. Un système nécessaire pour se prémunir contre le risque d'inondation et qui a l'avantage, en prime, de favoriser la biodiversité par la présence d'espèces patrimoniales (faune et flore confondues).

Le principe de ce bassin : retenir les eaux pluviales de manière à les restituer, à un débit lent et régulier, dans le milieu naturel, ici le ru de la Brosse.

Curer et nettoyer

Seulement, avec les années, les boues et sédiments ont envahi le fond du bassin limitant notamment son autoépuration et nécessitant un curage pour lui redonner toute son utilité. C'est la raison pour laquelle Marne et Gondoire, qui gère la surveillance et l'entretien de 34 bassins de rétention, a récemment lancé une opération de mise en conformité.

Les Collégeois ont sans aucun doute remarqué les importants travaux autour du bassin. Ils s'expliquent notamment par le besoin de stocker les boues récupérées au fond de l'eau, le temps de les assécher. Elles sont ainsi conservées durant plusieurs mois dans des « grosses chaussettes » puis analysées. En fonction des résultats, les boues serviront à l'épandage ou seront évacuées en décharge.

Dans le cadre d'un programme pluriannuel établi par Marne et Gondoire, des interventions similaires

sont d'ores et déjà envisagées sur d'autres bassins de rétention, à commencer par ceux de Bussy-Saint-Georges.



©Hélène Allary

Les chiffres-clés

34 bassins de rétention d'eau pluviale sont gérés
par Marne et Gondoire
960 000 € TTC, c'est le montant des
travaux pour la gestion des eaux
pluviales urbaines en 2021

Conches-sur-Gondoire : Superbe Parc des Cèdres

Le saviez-vous ? Le Parc des Cèdres est un site classé. Accessible 7 jours sur 7, cet écrin de verdure de 14 hectares s'étend vers les liaisons douces de la Vallée de la Gondoire.

Après la tempête

Véritable havre de paix, il offre un parcours de promenade idéal pour admirer ses nombreuses essences d'arbres : cèdres, érables, séquoias, pins noirs... Pour autant, cet espace remarquable, situé sur la commune de Conches sur Gondoire, n'a pas été épargné par les ravages du temps et... de la tempête de 1999. Aussi, Marne et Gondoire, qui en a la maîtrise foncière depuis 2005, réhabilita dans un premier temps l'espace forestier de manière à ouvrir le site au public.

Deux bassins nettoyés et aménagés

Puis, à compter de 2014, la communauté d'agglomération a lancé une opération de restauration des deux bassins du parc qui présentaient de nombreux dysfonctionnements : envasement excessif, envahissement par la végétation, vétusté des ouvrages hydrauliques, défaut d'étanchéité... Ils ont été curés et les sédiments extraits afin de restaurer la capacité du volume d'eaux mortes et de favoriser leur autoépuration. Une première étape nécessaire avant de pouvoir envisager des travaux de

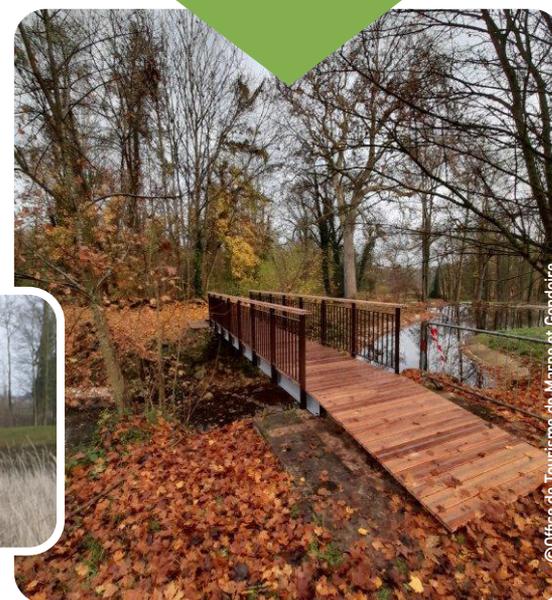
restauration hydro-écologique et paysagère. Des berges naturelles ont ainsi été aménagées pour adoucir les pentes, une cascade a été créée entre les deux bassins et le lavoir réalimenté de manière à être à nouveau en état de fonctionnement, comme au XIX^{ème} siècle.

Un patrimoine historique et naturel

Désormais, le Parc des Cèdres, qui jouit d'un entretien régulier, est une destination de promenade appréciée des habitants de Marne et Gondoire. Quant aux touristes, ils viennent admirer ces arbres qui ont traversé les siècles autant que les bassins réhabilités ou encore la glacière. Cette construction, datant de la moitié du XIX^{ème} siècle, permettait, comme son nom l'indique, de stocker la glace prélevée en hiver afin de conserver les aliments et boissons durant l'été.



©Office de Tourisme de Marne et Gondoire



©Office de Tourisme de Marne et Gondoire

Les chiffres-clés

1860 : création du parc
14 hectares de verdure

Dampmart : Bientôt une maison de santé

Retenez bien cette adresse : 38 rue du Chemin de Fer à Dampmart. C'est à cet endroit qu'ouvrira, dans le courant de l'année, une maison médicale pouvant accueillir 2 médecins, 2 infirmières, jusqu'à 6 kinésithérapeutes et des spécialistes (podologue, ophtalmologiste, gynécologue). Autre bonne nouvelle, dans cet espace de 650 m² de plain-pied, s'implantera également une pharmacie.

Jusqu'à 15 professionnels de santé

Acquis par la commune de Dampmart en 2017, ces locaux ont été réhabilités par Marne et Gondoire, dans le cadre de son action intercommunale dans le domaine de la santé. Ils ont été dimensionnés pour accueillir jusqu'à 15 professionnels de santé. Une excellente nouvelle pour les Dampmartois qui ont vu, en 2018, le seul médecin de la commune prendre sa retraite.

C'est d'ailleurs pour lutter contre cette désertification médicale, malheureusement très présente en Seine-et-Marne, que la municipalité de Dampmart a imaginé ce projet avant de s'appuyer sur les compétences de la communauté d'agglomération pour le réaliser.

Ce pôle médical répond ainsi aux attentes des professionnels de santé qui préfèrent désormais se regrouper sur un même site plutôt que d'avoir à gérer leur propre local. Il répond aussi au cahier des charges exigé par l'ARS (Agence régionale de santé).

En matière de santé, rappelons que Marne et Gondoire était déjà à l'initiative de la maison de santé pluriprofessionnelle Simone Veil à Lagny-sur-Marne.

Les chiffres-clés

650 m² d'espace rassemblant une quinzaine de professionnels de santé et une pharmacie
Courant 2022 : ouverture de la maison de la santé



©SALIN architecture

Ferrières-en-Brie : La Maison de la Nature, royaume du développement durable

Marne et Gondoire ne pouvait trouver meilleur endroit pour installer sa Maison de la Nature, à l'orée de la forêt de Ferrières, plus vaste espace boisé de l'Est parisien.

Sur 6 500 m², bâtiment et jardin pédagogique accueillent tout au long de l'année les écoles de l'intercommunalité pour démontrer aux élèves toute l'importance de la biodiversité et l'intérêt de prendre soin de notre planète. Comment ? En compostant, en triant ses déchets, en les réduisant, en respectant la nature et les saisons.

Place à la biodiversité

Pas seulement destinée aux scolaires, la Maison de la Nature est également ouverte au grand public les mercredis et samedis après-midi. L'occasion d'apprendre les bons gestes mais aussi de découvrir la richesse naturelle du territoire. Des animations autour de la découverte du patrimoine forestier ou de l'observation des oiseaux sont d'ailleurs régulièrement organisées. Tout comme des initiations et des formations à l'apiculture. Ces ateliers fonctionnent à plein régime, prouvant s'il en était encore besoin, que chacun de nous a pris conscience de l'intérêt de préserver la biodiversité.

Vive l'éco pique-nique

Les enfants sont particulièrement ouverts au sujet et apprécient leur visite à la Maison de la Nature, encadrés par un jardinier animateur. Il leur apprend à jardiner, créer des nichoirs, composter et trier. Les

élèves sont d'ailleurs sensibilisés, avant leur venue à Ferrières-en-Brie, sur l'utilité de réduire leurs déchets. D'ailleurs, à la Maison de la Nature, la poubelle d'ordures ménagères a volontairement été réduite en taille. Ici, les enfants sont invités à apporter un sandwich dans un torchon plutôt qu'emballé dans du papier alu. Ils optent aussi pour une gourde plutôt que pour une bouteille d'eau. Et sitôt la pause pique-nique achevée, ils apprennent comment recycler les quelques déchets qui leur restent.

Compost collectif

Les adultes découvrent, quant à eux, tout ce qui touche au jardin et au potager. Ils repartent avec de précieux conseils à mettre en pratique dans leur jardin mais aussi sur un balcon ou une terrasse. Les habitants de Ferrières et alentours ont même la possibilité de bénéficier d'un bioseau pour participer à un effort de compost collectif.

Toutes ces animations n'ont qu'un but : protéger et préserver nos ressources naturelles et notre planète. L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire, gestionnaire de la Maison de la Nature comme du Moulin Russon, planche d'ailleurs actuellement sur un nouveau projet : une cartographie des points d'eau potable recensés sur le territoire qui sera disponible à partir d'un QR Code. Elle permettra aux randonneurs d'oublier définitivement les bouteilles en plastique au profit d'une gourde qu'ils pourront remplir d'eau fraîche et consommable au fur et à mesure de leur périple pédestre.

Les chiffres-clés

6 500 m² de superficie
Plus de 5 000 visiteurs
depuis 2018



Gouvernes : La vallée de la Gondoire se découvre en liaisons douces

Déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral (c'est dire son importance), la valorisation de la vallée de la Gondoire s'est faite sur plusieurs années avec, pour finalité, l'accès, pour les habitants de Marne et Gondoire, à 15 kilomètres de liaisons douces. Elles suivent, au plus près, le cours de la Gondoire depuis la commune de Chanteloup-en-Brie jusqu'à celle de Saint-Thibault-des-Vignes, en passant notamment par Gouvernes.

Aménager un chemin au plus près du ru

Il a fallu, au préalable, réaliser un gros travail de réhabilitation. Un chantier confié à l'Atelier Cepage par l'intercommunalité et inscrit dans le cadre, plus global, du schéma directeur des circulations douces de Marne et Gondoire.

Celui-ci prévoyait notamment la constitution d'un réseau organisé en deux niveaux : l'épine dorsale (qu'on pourrait appeler le tronçon principal) et le maillage secondaire.

La partie principale, véritable fil conducteur du projet, est aujourd'hui accessible aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers.

Un paysage varié

Ces liaisons douces offrent, à celles et ceux qui les empruntent, une superbe promenade aux paysages variés : des espaces agricoles, des espaces forestiers, de charmants plans d'eau ou encore un patrimoine historique. Citons évidemment le Moulin Russon mais

aussi le moulin Bourcier, le château de Deuil ou la ferme de la Jonchère.

Pour que cette balade soit aujourd'hui ouverte à tous ceux qui ont l'âme rêveuse et un profond respect pour la nature autant que pour l'histoire, de nombreux aménagements hydro-écologiques ont été nécessaires. Le paysage autour de l'étang de la Loy, de l'étang de la Broce et du ru de Bussy a été valorisé tout comme le Moulin Russon a été réhabilité.

Une vallée de 70 hectares

Autant de chantiers entrepris pour rendre toutes ses lettres de noblesse à la Vallée de la Gondoire, classée pour sa valeur patrimoniale et écologique depuis 1930. Cette vallée s'étend sur 70 hectares autour des rus de la Brosse et de la Gondoire.

Les beaux jours arrivent, la saison est donc idéale pour découvrir ou redécouvrir ce magnifique site naturel, à quelques encablures seulement de la capitale française.

Les chiffres-clés

2002 : revalorisation du site
de l'étang de la Loy
15 km de liaisons douces
aménagées



Guermantes : Place à la fibre !

Il faut vivre avec son temps ! Et aujourd'hui, il est difficile de se passer de la fibre numérique. Ses atouts sont nombreux à commencer par une meilleure fiabilité du réseau et un débit beaucoup plus rapide. Si vous interrogez celles et ceux qui sont déjà passés à la fibre, ils retiennent d'abord et avant tout le fait de pouvoir, facilement et dans des conditions optimales, télécharger, profiter de services de vidéo à la demande ou encore des plateformes de streaming. Ils en ont même oublié le temps d'avant. Et l'accroissement du télétravail au moment de la crise sanitaire n'a fait que renforcer le besoin d'un réseau rapide et fiable.

L'accès au numérique pour tous

C'est justement pour lutter contre cette fracture numérique et pouvoir fournir à chaque habitant un accès au réseau numérique à très haut débit que Marne et Gondoire travaille à l'instauration de la fibre dans toutes les communes du territoire. La communauté d'agglomération a confié cette délégation de service public à Seine-et-Marne Numérique, l'agence du Conseil départemental.

Parmi les communes déjà fibrées, Guermantes a vu son réseau entièrement équipé fin 2021, soit près de 500 prises raccordées. Passée la phase de commercialisation organisée début 2022, phase qui a permis à chaque foyer de choisir son fournisseur d'accès, le

très haut débit sera accessible aux Guermantais à partir de la fin mai. Pour les communes qui sont en cours de déploiement, les administrés peuvent consulter le site cartefibre.arcep.fr ou se renseigner directement auprès de leur opérateur pour réaliser un test d'éligibilité. Mais une chose est sûre, tous les réseaux seront équipés de cette avancée numérique dans le courant de l'année. À terme, tous les habitants de Marne et Gondoire bénéficieront de l'accès à la fibre, en 2023 au plus tard.

Les chiffres-clés

100 mégabits/s de débit minimum
2022 : déploiement de la fibre pour les 20 communes du territoire



Île de loisirs de Jablines-Annet : Un tarif préférentiel pour les habitants de Marne et Gondoire

L'île de loisirs de Jablines-Annet pourrait être rebaptisée l'île aux 13 lacs. Avec deux lacs dédiés à la baignade, un au ski nautique ou encore un autre à la voile, elle offre un cadre de villégiature idéal. Les pêcheurs y sont également les bienvenus et que dire des amoureux de la nature ! Avec une faune et une flore remarquables, classée Natura 2000, l'île de loisirs est également ouverte aux visites ornithologiques en dehors de la saison estivale.

4 euros par an

Afin de permettre aux habitants de Marne et Gondoire de profiter de ce joyau naturel, la communauté d'agglomération a instauré, en 2015, un tarif préférentiel de 4 euros par an et par personne, prenant à sa charge la différence de prix avec un pass annuel classique. Chaque habitant peut en faire la demande auprès de la mairie de son domicile.

Rappelons que l'entrée à l'île de loisirs est payante de la mi-mai à la mi-septembre. Avec ce pass, les habitants du territoire peuvent profiter des joies de la baignade dans un cadre idyllique, tout près de Paris, pique-niquer sur le sable et ce, autant de fois qu'ils le souhaitent.

En 2021, ils ont été 4 500 à bénéficier de ce dispositif. Un chiffre en constante évolution depuis l'instauration de ce tarif préférentiel. Après deux années difficiles en raison de la crise sanitaire, il y a fort à parier que de nombreux Gondomarnais apprécieront de s'offrir une grande bouffée d'oxygène, à deux pas de chez eux, tout au long de la saison estivale. Voilà qui vaut tous les voyages !

Les chiffres-clés

220 016 : total des entrées sur 2021
90 946 entrées payantes
Une fréquentation en hausse de **4,86 %** pour les habitants de Marne et Gondoire



Jossigny :

Le juste équilibre entre campagne et ville

Tout l'enjeu pour Marne et Gondoire, depuis sa création, est de maintenir un équilibre entre les espaces urbanisés, agricoles et naturels.

C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental de Seine-et-Marne, l'Agence des Espaces Verts et la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, en accord avec l'État et la Région, ont créé un premier Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) puis un second et, plus récemment, un troisième permettant de faire évoluer ce dispositif au fur et à mesure de l'intégration de nouvelles communes dans l'intercommunalité.

Pour une gestion à long terme

Ce PPEANP, à l'acronyme pas franchement sexy, est pourtant d'une importance capitale pour l'avenir d'un territoire. Il est l'assurance de préserver cet équilibre entre urbain et rural, entre la ville et la campagne. Plus sécurisant qu'un POS (Plan d'Occupation des Sols) ou un PLU (Plan Local d'Urbanisme), le PPEANP reste figé en l'état une fois approuvé et voté. Toute modification est soumise à un décret interministériel. C'est dire si le degré de protection est élevé. Un tel dispositif permet ainsi à l'intercommunalité de définir, dans la durée, une politique foncière assortie d'un programme d'actions et de gestion qui reste cohérent avec le PPEANP.

51% du territoire concerné

Imaginez que 51 % du territoire de Marne et Gondoire est protégé par ce périmètre voté par la communauté d'agglomération. Ce qui revient à dire que les espaces naturels et agricoles de la moitié de la surface de Marne et Gondoire sont figés en l'état, sauf modification ministérielle. Ces espaces sont donc amenés à conserver leur vocation initiale, et pour un bon moment encore.

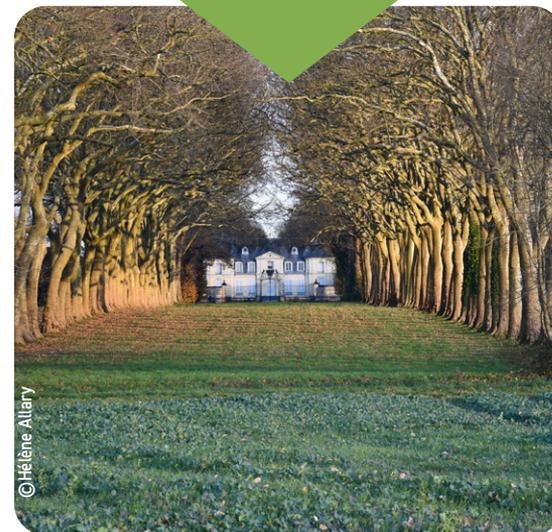
Un rôle de régulateur

Avec ce PPEANP, Marne et Gondoire entend jouer son rôle de régulateur en proposant un juste équilibre entre les besoins d'une population qui s'accroissent et la nécessité de conserver un cadre de vie rural. Et qui dit conserver, ne veut pas dire délaisser !

Les 5 830 hectares désormais à l'abri de l'urbanisation ne sont pas voués à être abandonnés de toute intervention humaine. Ainsi, les espaces agricoles sont exploités par leurs propriétaires. Quant à la communauté d'agglomération, elle entretient et protège les espaces naturels, préserve la faune et la flore qui les habitent, sensibilise les habitants sur ces richesses naturelles. Elle a d'ailleurs inscrit, aux PPEANP, une quarantaine de mesures allant dans ce sens.

Les chiffres-clés

5 830 hectares couverts par le PPEANP
38 actions établies dont plus de **70 %** réalisées



©Hélène Allary

Lagny-sur-Marne :

Renaturer les berges de la Marne

Face à des berges minérales fortement dégradées, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a souhaité une réhabilitation et une amélioration de l'existant par une approche plus végétale. Exit les équipements en béton ou métal et place au génie végétal pour redonner un sens écologique et environnemental au Parc Nature et au quai de la Gourdine, à Lagny-sur-Marne.

Un an d'inventaire

Après un long travail préparatif qui a notamment valu un an d'inventaire de la faune et de la flore locale, la première des cinq tranches de travaux programmées a débuté à l'automne 2019, au niveau du Parc Nature. Le lit a été élargi, un platelage en bois aménagé et des centaines de végétaux plantés (arbres, arbustes, baliveaux, etc.).

Cette première tranche achevée, il a fallu attendre l'automne 2020 pour poursuivre le chantier vers le quai de la Gourdine et ce, afin de respecter les rythmes naturels de la faune et de la flore et de ne pas perturber les périodes de nidification.

Améliorer le cadre de vie

Imaginez que ce secteur abrite, à lui seul, six espèces différentes de chauve-souris. Et que dire des oiseaux, des batraciens et de la flore protégée ! Voilà qui méritait bien une organisation exceptionnelle pour un chantier qui ne l'est pas moins et dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants, développer le potentiel touristique et de loisir autour de la Marne tout en assurant la protection de l'environnement.

Ce projet revêt un caractère plus global avec l'aménagement de la voirie et l'enfouissement des réseaux au niveau de l'avenue du Bras Saint-Père et la création d'une aire de stationnement dans le but de limiter la circulation sur le quai de la Gourdine.

Renaturation des bords de Marne

C'est d'ailleurs ce dernier qui a catalysé toutes les attentions entre septembre 2021 et février 2022. Tout a été réalisé, jusqu'au confortement de la berge par des enrochements. L'idée étant bien de reconquérir les bords de Marne de manière à redonner un caractère bucolique et champêtre à l'ensemble de la Marne et de son affluent, le ru du Bras Saint-Père.

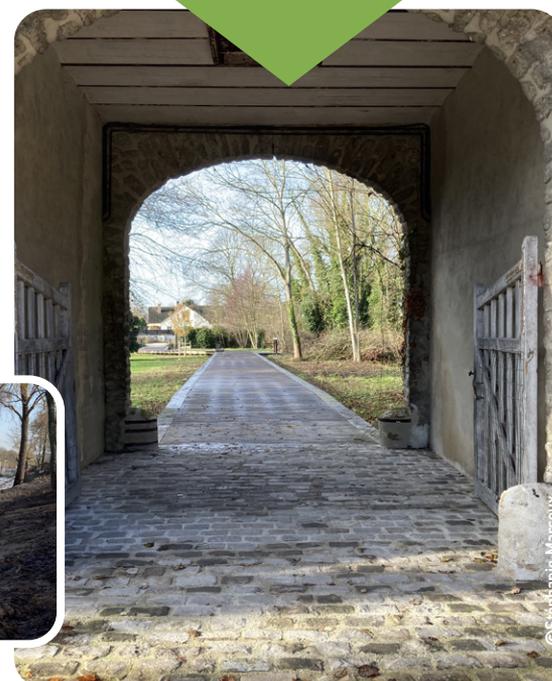
Deux dernières phases de travaux interviendront à l'automne 2022 puis à l'automne 2023 pour finaliser ce chantier entrepris avec le soutien de plusieurs partenaires institutionnels et financiers : DRIEAT, SDAP, VNF, Département, Région, AEV, AESN, INRAP, DRAC, AFB, Fédération de pêche...



©Stéphanie Marcoux

Les chiffres-clés

5 phases de travaux
4 enjeux : touristique, de sécurité, écologique et sportif



©Stéphanie Marcoux

Lesches :

Un patrimoine exceptionnel préservé

Connaissez-vous le marais du Refuge ? Ce site remarquable s'étend sur 80 hectares. Classé Espace naturel sensible (ENS) par le Conseil départemental de Seine-et-Marne, il est alimenté par le ru de Rapinet qui lui garantit toute sa fonctionnalité naturelle.

Cet affluent de la rive gauche de la Marne remonte, sur moins de 6 kilomètres, via le bourg de Jablines pour former une boucle en épingle à cheveux dans la plaine agricole de Précy-sur-Marne, Jablines et Trilbardou jusqu'à rejoindre le marais du Refuge, à Lesches. Cette boucle de la Marne a d'ailleurs été référencée site Natura 2000, au titre de la « Directive Oiseaux ».

Une frayère à brochets

Motivée par sa volonté de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire réalise un diagnostic, en 2016, sur le ru du Rapinet qui constitue, à l'échelle régionale, une importante frayère à brochets et fait même l'objet d'un arrêté de protection de biotope depuis 1987.

Les résultats indiquent alors que des travaux d'entretien permettraient à l'eau de mieux circuler, depuis la Marne, jusqu'au marais du Refuge, de manière à assurer la pérennité de la frayère à brochets, la préservation du site et la régulation des crues de la Marne.

Des travaux de nettoyage

Un an plus tard, Marne et Gondoire, les communes de

Précy-sur-Marne et de Trilbardou prennent la décision de s'associer afin d'assurer une gestion cohérente du ru, par le biais d'une Entente. Celle-ci se met en ordre de marche auprès des propriétaires privés et des services de l'État pour obtenir les accords et aides financières nécessaires aux travaux de nettoyage. Ces derniers ont consisté à retirer des embâcles provoqués, au fil des années, par la chute dans l'eau de rameaux, de branches et même d'arbres entiers. Le lit, enfin désobstrué, a permis au marais du Refuge de retrouver toute son utilité.

Rendre le site accessible au public

Cette première étape amorcée, le Département travaille à présent sur un projet d'aménagement visant à mettre en valeur le site et le rendre accessible, par chemin piétonnier, au public.



©Hélène Allary



Les chiffres-clés

120 hectares de zones naturelles humides et boisées
2006 : 96 hectares de la commune intégrées au site Natura 2000 des boucles de la Marne



©Hélène Allary

Montévrain :

Le Parc du Mont Évrin, poumon vert de l'écoquartier

L'urbanisation n'a d'intérêt que si elle est pensée dans sa globalité. Le temps de la construction à tout-va est révolu en France. Désormais, les projets d'extension urbaine s'accompagnent d'une réflexion environnementale et sociétale.

Un cadre de vie agréable

Le Parc du Mont Évrin, situé sur d'anciennes terres agricoles, a justement été pensé pour jouer le rôle ô combien précieux et nécessaire de poumon vert de l'écoquartier de Montévrain.

S'étendant sur 21 hectares, ce parc doit relier les nouveaux quartiers de Montévrain au centre-bourg et, de manière plus large, le Val d'Europe aux berges de la Marne. Son utilité est double : offrir un cadre de vie agréable aux habitants tout en préservant les espaces naturels.

L'opération d'aménagement du Parc du Mont Évrin, qui doit s'achever en 2024, s'inscrit ici dans une démarche globale initiée par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire : enrichir l'ensemble du territoire de parcs qui, outre leurs intérêts touristiques et culturels, participent à la végétalisation, à la conservation des espaces naturels et au respect de la faune et de la flore.

Pas touche au pipit farlouse

Preuve en est, la zone de réserve du Mont Évrin... Située entre la parcelle cultivée par les agriculteurs locaux et le futur bassin sec, cette prairie de nidification du pipit farlouse s'étendra sur 1,5 ha. Interdite au public, elle aura pour vocation d'accueillir cette espèce d'oiseau protégée.

Le pipit farlouse est un petit passereau brun au plumage rayé, d'une quinzaine de centimètres de longueur. Il fait partie des espèces d'oiseaux qui, en France, ont connu le plus fort déclin depuis le début du XXI^{ème} siècle.

Place à la biodiversité

Source de biodiversité, le Parc du Mont Évrin se compose d'une diversité de paysages : prairie, grand verger et bois de la Marinière. Les habitants de l'écoquartier pourront, à loisir, y récolter fruits et baies, participer à des ateliers pédagogiques destinés à mieux appréhender la nature et à mieux la défendre. D'ailleurs, le parc accueille déjà des ruches. Tout un symbole pour ce site, considéré comme la colonne vertébrale de tout un quartier.



©Hélène Allary



Les chiffres-clés

7,2 km de promenade pédestre ludique
21 hectares de surface

Pomponne : Le pôle gare, une réalisation d'envergure

Le Parc culturel de Renty - Michel Chartier et la réhabilitation complète du pôle gare figurent, sans aucun doute, parmi les réalisations les plus marquantes de Marne et Gondoire ces dix dernières années.

Point névralgique

Il est vrai que le pôle gare Lagny-Thorigny-Pomponne est un point névralgique pour l'ensemble des communes de Marne et Gondoire... D'abord parce qu'elle est la seule gare SNCF du secteur et ensuite parce que la gare routière dessert toutes les villes du territoire.

Le site vieillissant, implanté au croisement de trois villes (Pomponne, Lagny-sur-Marne et Thorigny-sur-Marne), nécessitait une refonte totale. Il fallait tout à la fois fluidifier le transit des voyageurs et faciliter l'accès au pôle gare pour les piétons, les cyclistes, les automobilistes et, bien sûr, les transports en commun.

Ce projet s'est cependant inscrit dans une démarche plus globale, nécessitant en parallèle une rénovation complète du quartier. Aujourd'hui, la gare a été rénovée, les trottoirs élargis, les quais de la gare routière totalement repensés et sécurisés.

La gare routière, tout un symbole

Aisément reconnaissable à son auvent blanc, la nouvelle gare routière est entrée en service en 2010,

conçue pour être volontairement centrée sur l'utilisateur, avec un unique quai central donnant accès à l'ensemble des lignes. L'objectif était d'améliorer l'arrivée des bus sur les quais et de faciliter les montées et les descentes des voyageurs. À l'époque, la gare routière a été dimensionnée de manière à supporter une hausse du cadencement, lui permettant d'accueillir jusqu'à 6 000 rotations par jour.

Stationnement et sécurité

Évidemment, le stationnement aux abords de la gare a lui aussi été repensé. Avec deux dépose-minute de part et d'autre de la passerelle SNCF, les habitants de Marne et Gondoire disposent surtout de plusieurs parkings à proximité de la gare dont deux sont gérés en parcs-relais SNCF. À noter qu'un troisième parking est disponible aux automobilistes depuis le début de cette année.

Pour compléter l'ensemble, rappelons que cette zone a été placée sous vidéosurveillance pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Les caméras sont raccordées au centre de supervision urbaine de Lagny-sur-Marne.

Enfin, et parce qu'un chantier de cette envergure n'est jamais tout à fait terminé mais plutôt voué à être régulièrement amélioré, Marne et Gondoire travaille actuellement sur un projet de parking pour vélos.

Les chiffres-clés

8 millions d'euros : premier grand projet urbain porté par l'intercommunalité dans la décennie
8 postes à quai à la gare routière



Pontcarré : Les pistes cyclables sont reines

Avec la nécessité de réduire notre empreinte carbone et nos émissions de gaz à effet de serre, les acteurs du territoire voient dans le développement de la pratique cyclable et piétonne une solution efficace pour permettre à chacun de faire un geste pour la planète. En 2012, au moment de signer le schéma directeur des liaisons douces, l'objectif de Pontcarré était déjà de créer un vaste réseau de pistes cyclables.

Depuis, la commune a rejoint la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et cette démarche n'a fait que s'accroître. Le schéma a été complété, amélioré pour arriver à la création de 45 kilomètres de voies entièrement dédiées au vélo !

Du vélo pour les JO

Si l'idée initiale était de permettre un maillage territorial efficace, l'organisation des prochains Jeux Olympiques à Paris, en 2024, offre de nouvelles opportunités...

En effet, le territoire a été rattaché au « RER Vélo », un projet colossal de 680 kilomètres de pistes cyclables en Île-de-France, répartis sur neuf itinéraires distincts qui ont été dessinés par le collectif Vélo Île-de-France.

La Région Île-de-France, qui a débloqué une enveloppe de 300 millions d'euros, espère que la moitié de ces itinéraires seront prêts au moment de l'ouverture des Jeux. La communauté d'agglomération, associée à ce projet d'envergure, travaille donc au développement de nouvelles pistes cyclables.

Deux tracés sont actuellement à l'étude et ont été

pensés pour être raccordés au réseau déjà existant. On dirait bien que le vélo s'annonce, plus que jamais, comme le moyen de transport de demain.

Les chiffres-clés

2012 : lancement du schéma directeur des liaisons douces
7 millions d'euros sur 9 ans



Saint-Thibault-des-Vignes : Vive les énergies propres !

Être vertueux sur le long terme, tel est l'objectif affiché de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Comment ? En créant de l'énergie propre grâce à la future unité de production de biogaz du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) et à l'unité de valorisation énergétique du SIETREM.

Cet ambitieux projet s'inscrit dans le cadre du contrat de transition écologique (CTE) signé entre Marne et Gondoire et la ministre de la Transition écologique et solidaire Emmanuelle Wargon en février 2020... Car il n'y a pas solution plus naturelle que de produire une énergie renouvelable, à partir de nos déchets, qu'ils soient ménagers ou issus de l'assainissement.

Un réseau de chaleur urbain

Tout doit contribuer à la préservation de notre planète... C'est en partant de ce constat qu'est née l'idée de développer un réseau de chaleur associée à l'incinération des ordures ménagères gérées par le SIETREM (Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des résidus ménagers). Il s'agit ici d'exploiter la chaleur générée par le processus d'incinération et qui n'était, jusqu'à présent, ni récupérée, ni valorisée. Ce réseau urbain permet ainsi d'alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire des bâtiments neufs et/ou anciens, publics et privés, sur Saint-Thibault-des-Vignes et Lagny-sur-Marne. Un chauffage consti-

tué à partir de 90 % d'EnR (énergies renouvelables). Qui dit mieux !

Outre l'aspect environnemental, ce système devrait aussi faire baisser la facture de celles et ceux qui y sont raccordés. Il est d'ailleurs prévu que le centre aquatique de Marne et Gondoire à Lagny, un équipement gourmand en énergie, bénéficie de ce système.

Une unité de production de biogaz en 2024

Toujours dans le cadre de la transition écologique, un autre projet est en cours de réalisation à Saint-Thibault-des-Vignes. Cette fois, seront valorisées les boues issues du traitement des eaux de la station d'épuration gérée par le SIAM (Syndicat intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée). Cette dernière traite les eaux usées de Marne et Gondoire, d'une partie du Val d'Europe et d'une partie des communes de Paris - Vallée de la Marne. Cela représente un bassin de population de 230 000 habitants. Alors, à l'heure où le recyclage est au cœur des préoccupations, la production de biogaz apparaît comme une autre solution de développement durable. L'unité de production de biogaz sera dimensionnée pour chauffer 4 000 équivalents/logements. Le biogaz produit sera réinjecté et vendu dans les réseaux GRDF. Ce projet ambitieux de transition énergétique permettra ainsi de maîtriser le coût pour l'utilisateur et d'améliorer notre autonomie énergétique.

Les mots-clés

- 1 unité de production de biogaz et 1 puits de carbone
- 3 parcours pédagogiques dont 1 escape game
- 1 réseau de chaleur urbain



Thorigny-sur-Marne : Réduisez votre consommation énergétique

Une chose est sûre... Si vous souhaitez réduire votre facture énergétique, c'est le SURE qu'il vous faut ! Le Service Unique de la Rénovation Énergétique, installé sur la commune de Thorigny-sur-Marne, a été mis en place en septembre 2021 par la communauté d'agglomération, en collaboration avec le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Environnement, pour proposer à l'ensemble des habitants de Marne et Gondoire une assistance gratuite et personnalisée.

Un conseil gratuit et personnalisé

Sur place, une conseillère en énergie reçoit les particuliers comme les professionnels. Sa mission : vous informer et vous conseiller tout au long de votre projet de rénovation. Elle vous fournira notamment des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de votre projet de rénovation. Elle peut même, selon les cas, se rendre à votre domicile pour un conseil plus optimal encore. À chaque fois, l'objectif final est le même : réduire votre consommation énergétique et, par ricochet, vos factures d'énergie.

Des objectifs ambitieux

Afin de répondre aux attentes exigées dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, Marne et Gondoire vous accompagne dans l'optimisation de votre consommation d'énergie. Elle s'est notamment fixée les objectifs suivants à l'horizon 2030 :

- Une réduction de -35 % de la consommation d'énergie finale par habitant
- Une réduction de -36 % des émissions de gaz à effet de serre par habitant
- Une réduction de -14 % de la consommation d'énergie finale
- Une réduction de -20 % des émissions de gaz à effet de serre

Lutter contre la précarité énergétique

Cet enjeu a notamment été intégré au Programme Local de l'Habitat de Marne et Gondoire, en décembre 2020. Le PLH prévoit notamment de lutter contre la précarité énergétique. Plus spécifiquement, d'ici à 2030, l'objectif de la communauté d'agglomération est de soutenir la rénovation de 6 000 logements collectifs et 5 000 logements individuels.

Pour rencontrer la conseillère en énergie, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 60 07 89 19 ou par mail : sure@marneetgondoire.fr



Les chiffres-clés

- Septembre 2021 : création du service
- Entre 20 et 30 rendez-vous assurés chaque mois



Paroles des élus Que représente l'intercommunalité pour vos élus ?



YANN DUBOSC, maire de Bussy-Saint-Georges, vice-président en charge du développement économique - ZAE

Marne et Gondoire naissait en 2002, volonté de Michel Chartier, maire de Collégien et ardent aménageur du territoire briard. 20 ans plus tard, quel chemin parcouru ! D'une « com'com », nous sommes devenus un des territoires les plus prisés de l'est francilien, grâce à l'interconnexion des flux routiers, l'adossément au Val d'Europe, la dynamique créée autour de Bussy-Saint-Georges. C'est par milliers chaque année, que le nombre d'habitants augmente. J'ai eu le privilège d'être le Directeur Général des Services de Marne et Gondoire de 2005 à 2013 ; puis à Bussy-Saint-Georges, 1er adjoint de 2014 à 2016 et enfin maire depuis cette date. J'ai vu cette intercommunalité foisonner de projets, regorger d'initiatives dynamiques pour arriver aujourd'hui à fédérer plus de 110 000 habitants. Raisonnablement, Marne et Gondoire se veut attentive aux besoins de chacun, c'est en ce sens d'ailleurs que Jean-Paul Michel a proposé que la future piscine intercommunale se fasse à Bussy-Saint-Georges.



PATRICK GUICHARD, maire de Bussy-Saint-Martin

L'élément le plus marquant de ces 20 années est sans doute la création du parc culturel de Rentilly, véritable poumon vert au cœur du territoire. Ce parc constitue un lieu de promenade très apprécié de tous, le château un lieu de culture. L'âme culturelle de Marne et Gondoire a permis une sensibilisation du tout public à l'art, notamment lors des festivals de musique et des « PrinTemps de Paroles ». Si l'on peut regretter que seules des expositions d'art moderne aient été organisées dans le château ces dernières années, nous sommes ravis de voir l'évolution du choix des œuvres exposées. La création prochaine d'un restaurant dans l'orangerie accroîtra encore l'attractivité du parc. Marne et Gondoire a également grandement contribué à sauvegarder un cadre de vie agréable par la préservation des espaces naturels et agricoles, la création de jachères fleuries et le développement du réseau de circulations douces. Au-delà de ces engagements visibles et appréciés de l'ensemble des habitants, Marne et Gondoire apporte une aide certaine aux communes dans le domaine de l'urbanisme.



PASCAL LEROY, maire de Carnetin, vice-président en charge des PME-PMI, de l'artisanat et du commerce

L'adhésion de Carnetin à Marne et Gondoire remonte à 2005. Bien entendu, il y a eu de multiples interrogations avant d'intégrer ce groupement. Les années ont passé et aujourd'hui nous ne pouvons que nous féliciter de cette adhésion. 20 communes de toutes tailles composent cet ensemble. 20 communes solidaires. Des efforts importants ont été engagés en matière de mutualisation, profitant ainsi aux communes qui le souhaitent, car rien n'est imposé. Concernant les réalisations propres à Carnetin, la plus importante concerne les travaux d'assainissement dont Marne et Gondoire a la compétence. En 2021, une tranche visait à mettre en conformité les réseaux dans les 2 cours communes. Nous aurions pu en rester à l'aspect strictement technique. Or, Carnetin possède depuis 2019 le label « Village de Caractère », et il nous semblait cohérent de revoir le profil de la voirie et l'intégration de zones pavées dans les 2 cours. Grâce à la communauté d'agglomération, les deux opérations ont pu être menées de front avec, au passage, une mutualisation et des sources d'économies, mais aussi des travaux menés sans interruption pour la plus grande satisfaction des riverains.



LAURENT SIMON, maire de Chalifert, vice-président en charge du tourisme

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire d'aujourd'hui, même si elle ne préfigure pas une prochaine fusion des communes, montre tout l'intérêt qu'il y a de mutualiser un certain nombre de compétences. La mutualisation ne veut pas dire non plus qu'il y a transfert de compétences mais qu'elle optimise la qualité de service des communes, notamment des plus petites, telle que Chalifert. De nos jours, même une petite commune a besoin d'expertise sans pour autant avoir la capacité de s'offrir les services d'agents hautement qualifiés dans tous les domaines. Deux exemples concernant Chalifert : les ressources humaines et les finances. Ces deux services nécessitent des compétences en perpétuelle évolution mais il est impossible pour une petite commune de conserver en permanence un niveau d'expertise suffisant. En adhérant aux services mutualisés de Marne et Gondoire, nous avons considérablement amélioré notre niveau de compétence et dégagé le temps consacré à ces tâches pour s'attacher aux projets locaux qui pâtissaient du manque de disponibilités des agents.



OLIVIER COLAISSEAU, maire de Chanteloup-en-Brie

Les communes peuvent être de puissants leviers pour décupler les effets de certaines politiques de leur intercommunalité. C'est particulièrement vrai pour la Culture à Marne et Gondoire, qui s'enrichit des expériences et des visions de ses vingt communes membres. Les antennes locales du conservatoire et du réseau de lecture publique de Marne et Gondoire ne sont pas des institutions hors sol. Elles sont inscrites dans le quotidien des administrés et des communes où elles se trouvent, qui contribuent, avec leurs moyens propres, à leur rayonnement.

Dans cet esprit, le théâtre de verdure, que Marne et Gondoire va créer cette année à Chanteloup-en-Brie pour recevoir des événements culturels de plein air, a vocation à s'inscrire dans la réalité de notre ville, au-delà des seules actions conduites par l'intercommunalité. Pour que les communes jouent pleinement leur rôle de catalyseur des politiques intercommunales, il faut qu'elles en aient les moyens. Ce qui oblige à bien penser les équilibres financiers et institutionnels au sein du bloc communal.



MARC PINOTEAU, maire de Collégien, vice-président en charge de la culture

Marne et Gondoire, c'est d'abord plus de facilités à faire certaines choses ensemble. Ce sont aussi des compétences étendues qui permettent aux communes membres d'en faire bénéficier leurs administrés. Ainsi, Marne et Gondoire, ayant la compétence de la Culture, a ouvert ses cours de musique à l'ensemble des habitants de l'agglomération grâce à des tarifs très abordables. Nous avons parallèlement développé la présence des dumistes (musiciens intervenant en milieu scolaire, ndlr) dans les écoles. Nous proposons également l'accès à nos cours de musique aux personnes souffrant d'un handicap. Elles sont prises en charge par un référent et des professeurs formés. Enfin, Marne et Gondoire a fait le choix de poursuivre le projet Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, ndlr), financé par l'État durant trois ans. Ce projet de démocratisation culturelle était destiné à accueillir les enfants éloignés de la musique. Plutôt que de l'arrêter après le désengagement de l'État, nous l'avons maintenu. Ils sont aujourd'hui plus d'une centaine de jeunes à en bénéficier.



MARTINE DAGUERRE, maire de Conches sur Gondoire

Ce qui m'a le plus marqué comme nouvelle élue est le dynamisme de Marne et Gondoire, la solidarité entre communes et l'entraide. Le regroupement de compétences et de moyens permet de développer des actions et des politiques qu'isolément les communes ne pourraient pas mener. Parmi tant d'autres, il faut souligner l'engagement pour la musique et la culture et pour l'environnement avec le contrat de transition écologique. Marne et Gondoire est un collectif au service des habitants et une ressource précieuse pour les élus (informations, compétences intellectuelles et techniques). La volonté claire d'aller de l'avant, la richesse et l'état d'esprit des acteurs donnent du sens et une véritable âme à Marne et Gondoire.



LAURENT DELPECH, maire de Dampmart, vice-président en charge du cycle de l'eau

Marne et Gondoire a été une intercommunalité de choix. Dampmart l'a rejoint en 2004 et on ne peut que s'en féliciter. Rencontrer d'autres maires, échanger est très enrichissant. On peut partager les bonnes idées. Il est plus facile, dans ces conditions, de faire pour le mieux afin de faire évoluer sa commune. Et puis, le fait d'appartenir à Marne et Gondoire nous permet une mutualisation des moyens dans différents domaines, à l'image des services techniques. On pourrait même envisager que l'agglomération gère davantage de compétences, notamment en matière de sécurité. Une petite commune ne peut pas financer une police municipale alors que c'est envisageable au niveau intercommunal. Il se pourrait que nos différentes communes se transforment, à l'avenir, en quartiers, Marne et Gondoire devenant une commune XXL. Mais si cela se produit un jour, il faudrait que chaque maire de quartier puisse conserver la compétence de l'aménagement sur son territoire.



MIREILLE MUNCH, maire de Ferrières-en-Brie, vice-présidente en charge des finances et du personnel

Nous avons intégré Marne et Gondoire uniquement en 2017, c'est très récent, cela ne fait que 5 ans que nous faisons partie de cette communauté d'agglomération et pourtant nous nous y sommes tout de suite sentis à notre place, partageant les mêmes objectifs. Comme projet majeur, j'ai choisi de parler de la passerelle piéton-cycle au-dessus de l'autoroute A4 pour laquelle je me bats depuis plus de 15 ans. Aujourd'hui, elle va devenir une réalité grâce à Marne et Gondoire et je les en remercie. Cette passerelle est indispensable à notre intégration sereine au reste du territoire de Marne et Gondoire, c'est grâce à elle que nous allons pouvoir envisager une traversée de l'autoroute sécurisée pour les piétons (salariés, collégiens, étudiants, touristes...) et pour les cyclistes. Cette passerelle permettra à tous les habitants de l'intercommunalité de découvrir la forêt régionale de Ferrières en passant par la Maison de la Nature et son jardin qui va accueillir des activités de sensibilisation à la nature, un potager pédagogique, la création d'une mare et la mise en place de mobilier varié pour l'accueil des publics.



NATHALIE TORTRAT, maire de Gouvernes, vice-présidente en charge de l'habitat et du logement

Gouvernes est une commune de 2,72 km² qui dépend de l'Unité urbaine de Paris depuis 2011 et dont 80 % du territoire sont intégrés au Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains. Ce PPEANP empêche la commune de s'étendre et lui conserve ce côté village que ses 1 200 habitants apprécient. Être intégré à une intercommunalité est évidemment une très bonne chose pour une petite commune. Cela nous permet d'échanger entre élus sur nos différentes problématiques mais aussi de tirer des leçons des problématiques des autres. Il y a une entraide importante au sein de Marne et Gondoire. Si cette entraide existe naturellement entre communes voisines, elle est ici plus étendue grâce à la communauté d'agglomération. Marne et Gondoire a des services que les petites communes n'ont pas. Elle nous propose un vrai accompagnement. Ses moyens sont un réel avantage car ils servent les petites communes comme celles de Gouvernes.



DENIS MARCHAND, maire de Guermantes

Guermantes se trouve en plein cœur de Marne et Gondoire. Aujourd'hui, le village bénéficie non seulement des transferts de compétences mais aussi des services communs. C'est très important pour un village comme le nôtre qui ne peut pas avoir des services aussi développés que les villes plus importantes. Je vous donne comme exemple la question de la prévention et de la sécurité, sujet que je connais bien en tant que président du CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). À côté de la banque d'informations que représente cette structure, le CISP permet aux élus et à leurs services de bénéficier de formation sur des sujets et d'actions sur leurs territoires. La brigade intercommunale, composée d'un agent de PM et de plusieurs ASVP, patrouille sur les communes de l'agglomération, particulièrement sur les villages qui ne disposent pas de police municipale. Cela permet aux maires d'avoir de la présence d'agents en uniforme qu'ils ne pourraient recruter eux-mêmes.



JEAN-MICHEL BARAT, maire de Jablines

La commune de Jablines a rejoint la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en 2017 et travaille en étroite collaboration avec ses services. Ce qui nous permet d'offrir une qualité de services et d'expertises à nos administrés. Il est important de noter la notion de solidarité entre toutes les communes de l'Intercommunalité afin d'avoir de l'aide tant technique que matériel ensemble. L'intercommunalité va aussi nous permettre de développer notre réseau d'eaux pluviales que nous ne possédons pas mais qui est pourtant indispensable au vu des changements climatiques actuels (orages importants et violents). La commune n'aurait pas les moyens suffisants de les financer seule.



PATRICK MAILLARD, maire de Jossigny, vice-président en charge de l'agriculture et des bois

Le village de Jossigny fait partie des communes fondatrices de Marne et Gondoire. C'était en 2002 une véritable opportunité d'associer notre politique de préservation de la plaine agricole, des espaces boisés, défendue depuis la création de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée. Elle fut concrétisée par une compétence obligatoire : « protéger, valoriser les espaces naturels, mettre en valeur, pérenniser une agriculture économiquement viable ». En actes, nous avons réalisé la mise en place du Périmètre Régional d'Intervention Foncière puis la création du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains (PPEANP). Une première en Seine-et-Marne ! Aujourd'hui les « Marne et Gondoisiens » bénéficient d'un espace de respiration conséquent et les exploitants agricoles ont une vision à long terme pour leurs entreprises au cœur de la Ville Nouvelle.



CHRISTINE GIBERT, maire de Lesches

Lesches a adhéré à Marne et Gondoire en 2008. Ce choix n'était pas une évidence car notre commune se situait aux confins de 4 intercommunalités potentielles. Nous aurions pu nous rapprocher de communes plus proches de notre bassin de vie. Mais après mûre réflexion, nous avons, sans hésiter, fait le choix de rejoindre Marne et Gondoire pour la qualité de ses projets, l'équilibre entre vie économique et la préservation des milieux naturels, la place donnée aux communes rurales. Après 14 années de vie commune, nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix. Que nous apporte l'intercommunalité ? La liste est longue : l'expertise et le financement de projets complexes et coûteux (ex : adduction d'eau), les manifestations culturelles mais aussi les projets en devenir (liaisons douces...). Mais c'est aussi au quotidien, l'aide et la qualité d'écoute de ses différents services administratifs qui sont un véritable atout pour le fonctionnement de notre commune. Enfin, ce qui nous tient le plus à cœur, c'est le socle de valeurs qui anime notre communauté.



CHRISTIAN ROBACHE, maire de Montévrain, vice-président en charge du SIETREM, qualité de l'air, bruit et mutualisation

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire symbolise pour moi énormément de choses, mais si je devais en retenir qu'une seule c'est la solidarité. En effet, notre communauté d'agglomération regroupe des villes et des villages variés, aux histoires, aux problématiques, aux richesses et aux ambitions propres. Mais malgré cette diversité apparente, nous travaillons tous avec un sens commun qui est celui de répondre au mieux aux besoins, toujours plus précis, des habitants du territoire. Aussi, fort de cette même ambition, nous faisons preuve je crois, d'une solidarité exemplaire pour remplir notre mission et ainsi porter les projets et les ambitions des uns et des autres. Cette solidarité est aussi très importante lors d'une attaque injuste ou d'un combat à mener. Cette solidarité dépasse même nos frontières territoriales puisque c'est ensemble que nous avons décidé de venir en aide à l'Ukraine. Nous savons donc pouvoir compter sur chacun et c'est cela que symbolise pour moi Marne et Gondoire. Comme je le dis toujours, c'est « ensemble que nous sommes les plus forts » !



ARNAUD BRUNET, maire de Pomponne, vice-président en charge du label « Vivre en Marne et Gondoire »

Marne et Gondoire, une aventure palpitante à venir sur les 20 prochaines années ! La dynamique initiée dès l'origine va prendre toute sa valeur ces prochaines années : la sanctuarisation des espaces naturels, forestiers et agricoles pour anticiper sur les futurs besoins en espaces accessibles à tous, en terres nourricières, est la clé de la poursuite d'un développement harmonieux et équilibré qui transformera les contraintes actuelles en opportunités. Nous allons continuer d'écrire le grand livre d'un territoire historique, autour de la Marne, de ses villages, de ses femmes et de ses hommes, et aboutir à un bassin de vie devenu plus riche, privilégiant le développement d'une économie de circuits courts et une maîtrise vertueuse des énergies. Pomponne et les Pomponnais seront à la première place pour relever ces défis !



TONY SALVAGGIO, maire de Pontcarré

En juillet 2017, la commune de Pontcarré a rejoint Marne et Gondoire afin d'intégrer un bassin de vie plus cohérent et s'orienter vers des projets communs. L'un des projets en cours pour notre commune s'inscrit dans le cadre de la transition écologique, c'est le développement des liaisons douces pour un meilleur maillage territorial. Un autre sujet d'importance est la poursuite du développement des lignes de transports. Il faut permettre aux usagers de limiter leurs déplacements en voiture individuelle en leur proposant une réelle offre avec des destinations et une fréquence plus adaptée. La communauté d'agglomération permet, par le regroupement de 20 communes, de mieux faire entendre ses demandes auprès d'IDFM. Seule la mutualisation permet aujourd'hui à nos communes de poursuivre leurs objectifs.



SINCLAIR VOURIOT, maire de Saint-Thibault-des-Vignes, vice-président en charge des transports et des mobilités

Saint-Thibault-des-Vignes est une des communes fondatrices de la communauté de communes puis d'agglomération de Marne et Gondoire. Sur le plan économique, avec Lagny-sur-Marne, elle a permis d'apporter une assiette fiscale non négligeable touchant le monde des entreprises. Or, avec l'évolution des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives, les relations entre l'intercommunalité et les communes ont fortement changé. Après 20 ans d'existence, il nous semble nécessaire que celles-ci tiennent compte des modifications fiscales, législatives, réglementaires qui contraignent les communes et sont un frein à leur développement.



MANUEL DA SILVA, maire de Thorigny-sur-Marne, vice-président en charge de la politique de la ville et de la santé

À l'heure du renchérissement de l'énergie et du développement du travail à distance, la création d'un nouveau pôle d'activités sur le plateau des Vallières répond aux questions de notre époque. La commune travaille de concert avec la communauté d'agglomération pour définir les contours de ces quelques dix hectares. La prise en compte de l'environnement existant, ainsi que l'objectif d'un haut niveau de qualité écologique, paysagère et architectural font partie des orientations partagées. Autre enjeu pour préparer le monde qui vient : la reconversion de la friche des bords de Marne. Aujourd'hui, terrains industriels, demain, écoquartier à deux pas de la gare, du centre-ville, ouvert sur la Marne : un futur lieu majeur dans le cœur d'agglomération !

MARNE et GONDOIRE

communauté d'agglomération

20 ANS
COMMUNES
PROJETS



SCANNEZ LE QR CODE
POUR VOIR LA VIDÉO
DES 20 ANS

